



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 85507

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation des entreprises d'insertion. Au moment où l'emploi continue de se dégrader partout en France et tout particulièrement en Moselle-Est, les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion sont des acteurs économiques importants dans la lutte contre le chômage et l'exclusion. Ces entreprises de droit commun exercent leur activité sur le marché concurrentiel appliquant l'intégralité du code du travail et acquittent les mêmes contributions fiscales et sociales. Elles contribuent à la réinsertion durable de chômeurs en grande difficulté. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les efforts que pourrait consentir son Gouvernement afin de développer des emplois d'insertion et de réévaluer notablement l'aide au poste.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85507

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8436

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)